

# U.L.I.S

## Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

L'ULIS du lycée du Castel est un dispositif destiné à scolariser des jeunes porteurs de troubles des fonctions cognitives et à favoriser leur inclusion en milieu ordinaire et professionnel



Les adolescents sont admis à l'ULIS sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées: MDPH. La plupart des jeunes accueillis continuent à bénéficier d'un suivi médical et éducatif assuré par un service extérieur au lycée (Institut Médico Educatif: IME; Service d'Education Spéciale et Soins à Domicile: SESSAD; CAMPS...)

## Les objectifs:

### **Scolariser des adolescent(e)s porteurs de TFC en milieu ordinaire:**

Lycée Professionnel et stages en entreprise

### **Développer les acquis en enseignement général:**

en correspondance avec les référentiels de compétences de C.A.P proposés au lycée de rattachement

### **Développer l'autonomie des jeunes:**

dans leurs relations avec les autres personnes

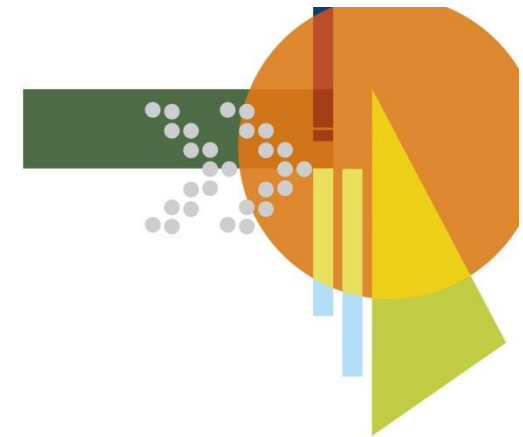
dans leur vie lycéenne

dans leur pratique professionnelle

### **Elaborer un projet professionnel:**

acquérir des compétences professionnelles : avec une attestation de compétences ou l'obtention d'un CAP pour certains élèves appliquer ces compétences en Périodes de Formation en Entreprise (stages)





## Les modalités

**Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) est individuel et détermine:**

- ✓ le temps de scolarité de l'élève
- ✓ les enseignements suivis dans la classe d'inclusion
- ✓ les objectifs à moyen et long termes
- ✓ les adaptations et aménagements d'examen à apporter
- ✓ inclut autant qu'il est possible les plages de participation aux activités de la classe de référence du lycéen.

**Equipe de Suivi de Scolarisation (E.S.S) :** le projet est révisé et évalué au moins une fois par an en association avec les jeunes et leur famille.

Les enseignants des sections professionnelles sont impliqués dans ce suivi ainsi que l'équipe qui suit l'élève (SESSAD et enseignants spécialisés) , le médecin scolaire, les CPE et proviseur.e.s adjoint.e.s.



## Formations proposées pour les élèves du dispositif ULIS du lycée du Castel

Les élèves de l'ULIS suivent leur cours en inclusion avec des classes de CAP en enseignement professionnel, et/ou en enseignement général, dans les formations suivantes :



- ❖ **PSR** : Production et service en restauration : préparation de cuisine et entretien des locaux en collectivité scolaire ou professionnelle.
- ❖ **ATMFC** : Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif : préparation de cuisine, entretien des locaux et du linge, distribution de repas, aide aux personnes fragiles, en EHPAD ou centre de soin par exemple.
- ❖ **Pressing** : travail dans un pressing avec une partie réception, ou en blanchisserie
- ❖ **Cuisine de restauration** : production culinaire pour un restaurant





Les élèves sont inclus environ une quinzaine d'heures par semaine dans les ateliers professionnels (cuisine, pressing ...) et certains cours d'enseignement général (math, français, EPS, dessin...).

Ils effectuent environ 8 semaines de stages dans l'année scolaire, au même titre que les élèves de la classe de CAP. Le reste du temps est consacré au regroupement dans la salle de l'ULIS avec l'enseignante spécialisée pour des cours adaptés et individualisés.

L'élève peut obtenir un CAP en deux ou trois ans sous forme de contrôles continus (CCF), ou bien obtenir une attestation de compétences délivrée par le Rectorat.



# Que faire après l'ULIS? Les débouchés

## Insertion professionnelle:

- en milieu ordinaire (avec ou sans diplôme)
- en milieu protégé : E.S.A.T ou entreprises adaptées

## Poursuite ou réorientation en formation professionnelle :

- lycée professionnel (autre CAP,BAC Pro, mention complémentaire) ou C.F.A (apprentissage)
- orientation en formation professionnelle adaptée à la FPA par exemple, PEP 21
- recherche de stages, la mission locale
- orientation vers le SAIP, MFR etc.
- orientation vers un institut médico éducatif

